

PREVOST

ENREGISTRÉ - REGISTERED
ISO 9001 & ISO 14001

INFORMATION DE MAINTENANCE

Im05-08A



DATE : AVRIL 2005	SECTION : 18 - Carrosserie
SUJET : FEUX DE POSITION ET FEUX CLIGNOTANTS LATÉRAUX À 6 DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES (DEL)	

RÉVISION : A

Erreur : Les numéros de pièces ont été intervertis.

REMARQUE IMPORTANTE

Cette modification est recommandée par Prévost Car dans le but d'améliorer les performances de votre véhicule. Noter par contre, qu'aucun remboursement ne sera accordé pour l'exécution de cette modification.

Remarque importante : Cette modification est recommandée par Prévost Car dans le but d'améliorer les performances de votre véhicule. Noter par contre, qu'aucun remboursement ne sera accordé pour l'exécution de cette modification.

APPLICATION

Modèle	VIN	
Série H3 Année modèle : 2000 - 2005	Du 2PCH33496Y101 <u>3355</u> jusqu'au 2PCH334925101 <u>0271</u> incl.	
Série XLII Année modèle : 2000 - 2005	Du 2PCW33499Y102 <u>7046</u> jusqu'au 2PCX334975102 <u>8700</u> incl.	

DESCRIPTION

Des nouveaux feux de position et feux clignotants latéraux à 6 diodes électroluminescentes (DEL) sont disponible. Ces nouveaux feux améliorent la visibilité du véhicule. Aux deux DEL habituelles sont ajouté 2 DEL supplémentaires dirigées vers l'avant du véhicule et 2 autres DEL dirigées vers l'arrière du véhicule. Voir Ordre de Changement OC2005009.

Ces nouveaux feux remplacent les feux suivants:

#930341: feu de position/clignotant latéral à 2 DEL, couleur ambre;

#930340: feu de position à 2 DEL, couleur rouge;

MATÉRIEL

Commander les pièces suivantes :

Pièce No	Description	Qté
930400	Feu de position à 6 DEL, couleur rouge	1
930401	Feu de position/clignotant latéral à 6 DEL, couleur ambre	1

REMARQUE

Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

MARCHE À SUIVRE

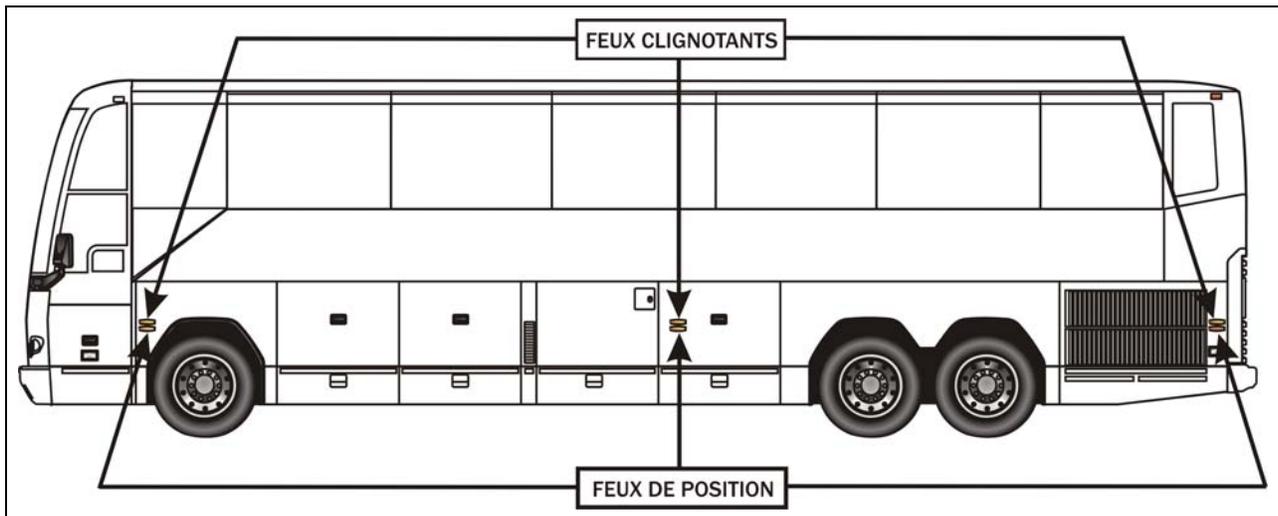
⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'(es) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

1. Installer les nouveaux feux de position ou clignotants latéraux à la place des feux existants. Utiliser la même quincaillerie. Appliquer une graisse anti-corrosion (Prevost #680111) sur les raccords électriques.

REMARQUE

Des 3 feux de position, seul celui situé à l'arrière du véhicule doit être de couleur rouge.



Disposition des déchets:

Les déchets et les pièces polluantes doivent être disposées selon les lois, codes ou règlements environnementaux applicables (Municipal, Provincial / État, Fédéral).